***Rapport annuel***

***Ressort Finances  
UNOFFICAL TRANSLATION VERSION***

## Objectif

Le comité directeur a budgété un bénéfice de 12 503 CHF pour l'exercice 2025. Au 1er janvier 2025, le capital de la fédération s'élevait à 162 142 CHF. L'objectif de renforcer encore les fonds propres de Swiss Fencing a été approuvé par la 110e assemblée générale en 2025. Outre la poursuite de la stabilisation de sa situation financière, la fédération s'est fixé pour objectif, pour l'exercice 2025, de conserver sa liberté d'action financière malgré la rétrogradation de Swiss Olympic. Swiss Fencing a ainsi continué à poursuivre trois objectifs en matière de politique financière :

1. augmentation du taux d'autofinancement grâce à des recettes supplémentaires
2. Renforcement du capital de la fédération (réserves) afin de garantir sa capacité d'action
3. Équilibre budgétaire sur le cycle olympique de quatre ans

## Comptes annuels 2025

Les comptes annuels 2025 se soldent par un bénéfice de CHF 26 661, ce qui porte le capital de l'association à CHF 188 803. Ce bénéfice plus élevé a pu être réalisé malgré des contributions nettement moins importantes de la Fondation pour la promotion du sport (SFS) et de l'Office fédéral du sport (OFSPO), grâce à la mise en œuvre réussie de diverses mesures d'économie et de réduction des coûts. Le résultat annuel 2025 s'écarte ainsi pour la deuxième année consécutive du budget approuvé, avec une différence positive de CHF 14 158. Après les changements de personnel au sein du comité directeur et surtout dans le domaine sportif, la situation financière de la fédération a pu être encore améliorée. Les recettes ont été supérieures aux prévisions grâce à un nouveau sponsoring de DS Automobiles et à une participation plus importante des athlètes dans la relève. Ces recettes supplémentaires ont été utilisées pour les dépenses sportives de l'élite et de la relève. Tant dans le domaine de l'élite que dans celui de la relève, les coûts ont été supérieurs d'environ 50 % aux prévisions budgétaires. D'autres écarts par rapport au budget sont également dus à des prestations en nature sous la forme de deux véhicules de DS Automobiles et à des cotisations plus élevées et supplémentaires versées à la Fédération Internationale d'Escrime (FIE) et à la Confédération Européenne d'Escrime (EFC) ainsi qu'à d'autres affiliations. En outre, des cotisations ont été remboursées à l'OFSPO au titre de l'instrument de promotion de la Confédération dans le domaine des installations sportives d'importance nationale (NASAK).

## Évolution des finances

Le résultat d'exploitation ordinaire 2025 s'élève à CHF 1 009 916 (année précédente : CHF 1 245 983) grâce aux recettes régulières provenant des licences nationales des membres, des contributions de la FSSF et de l'OFSPO (hors CISIN), participations des athlètes et des tournois du Circuit National d'escrime, par rapport aux dépenses sportives récurrentes pour l'élite de CHF -162 345 (année précédente : CHF -241 755), pour la relève de CHF -212 939 (année précédente : CHF -217 438), pour les frais de personnel de CHF -CHF 570 171 (année précédente : CHF -665 270), hors frais de déplacement, véhicules et dépenses matérielles de CHF -169 927 (année précédente : CHF -114 161) avec CHF -105 466 (année précédente : CHF 7 357).

Grâce à la mise en œuvre systématique des mesures d'économie mentionnées ci-dessous et à de nouvelles prestations de sponsoring, la situation financière de Swiss Fencing a pu être maintenue stable et un cash-flow positif (tableau des flux de trésorerie) a pu être réalisé pour l'exercice 2025, avec un total de CHF 50 565 (année précédente : CHF -85 007), ce qui a permis de ramener la liquidité au 31 décembre 2025 à CHF 312 433 (année précédente : CHF 261 868).

* Neutralisation des dépenses dans le domaine sportif (élite et relève) grâce à l'utilisation à 100 % des contributions de la CISIN ;
* Respect des processus de validation dans les cycles de paiement et application du règlement des frais, ainsi qu'octroi de contributions forfaitaires aux athlètes d'élite ;
* Réduction des frais de personnel grâce à la planification du personnel dans le cadre de fourchettes salariales pour les employés, les responsables techniques et les cadres.

## Budget 2026

Pour l'exercice 2026, un résultat équilibré de CHF 389 est prévu afin de maintenir les réserves de la fédération et les fonds propres. Suite au déclassement de Swiss Fencing par Swiss Olympic dans la catégorie 2, cet objectif ne peut être atteint qu'avec des contributions moins élevées de l'Office fédéral du sport (OFSPO) et de la Fondation Promotion Sport Suisse (FSS) et grâce à des sponsors. Avec moins de recettes provenant des pouvoirs publics, il reste très difficile de renouer avec les possibilités des années précédentes.

Compte tenu de la baisse des contributions et du contrat de sponsoring conclu avec DS Automobiles, les dépenses sportives de l'élite devraient s'élever à CHF -154 500, soit un montant similaire à celui de l'année précédente (CHF -162 345). Ce montant sera à nouveau versé sous forme de paiements directs aux athlètes d'élite qualifiés pour chaque compétition et servira à couvrir leurs frais de déplacement, de restauration, etc. Grâce à cette procédure, aucune participation financière de la part des athlètes d'élite n'est à prévoir. Pour la relève, les dépenses sportives prévues s'élèvent à CHF -220 000, soit un montant similaire à celui de l'année précédente (CHF -212 939). Dans le même temps, on s'attend à nouveau à une participation élevée des athlètes de la relève à hauteur de 65 % des dépenses sportives (année précédente : 69 %). Les autres dépenses sportives devraient pouvoir être réduites à CHF -243 500 par rapport à l'année précédente (CHF -311 077), ce qui est principalement lié à l'achèvement des projets de revitalisation.

Les frais de personnel, y compris les frais de déplacement et les véhicules, devraient s'élever à CHF -647 000, soit une augmentation par rapport à l'année précédente (CHF -615 649), ce qui s'explique par la prise en charge intégrale des frais du personnel d'entraînement et le changement au sein de la direction. Comme l'année précédente, un responsable environnemental affecté à un projet spécifique et un collaborateur scientifique sont inclus dans les frais de personnel sportif de l'élite pour un montant de CHF -305 040 pour une durée limitée (budget de l'année précédente : CHF -316 400). Les frais de personnel sportif pour la relève prévoient une baisse des dépenses de personnel de CHF -103 685 (budget de l'année précédente : CHF -108 500). Pour l'administration, y compris la direction, la gestion, les arbitres et J+S, les frais de personnel devraient s'élever à CHF -203 570 (budget de l'année précédente : CHF -245 000).

Les frais matériels devraient s'élever à CHF -125 800, soit un montant similaire à celui de l'année précédente (CHF -124 449). Cela concerne les dépenses liées aux relations publiques (par exemple, site web, newsletter, etc.), en partie dans le cadre d'un mandat, en vue d'attirer de nouveaux sponsors. Le comité directeur, en collaboration avec la direction, continue de s'efforcer de demander temporairement davantage de contributions liées à des projets.

## Perspectives

L'attribution des contributions fédérales de la SFS et de l'OFSPO via Swiss Olympic sera modifiée à compter du 1er janvier 2027, suite à une nouvelle évaluation basée sur les directives révisées pour la promotion des fédérations sportives nationales. À partir de l'exercice 2027, Swiss Olympic procédera à un ajustement progressif des contributions fédérales, qui s'élèvera à 10 % de la différence entre les anciennes contributions fédérales et le nouveau classement. Cela permettra d'assurer une transition progressive des contributions fédérales conformément aux nouvelles directives, avec des répercussions financières modérées dans le temps pour les fédérations sportives nationales et donc aussi pour Swiss Fencing.

**Till Ferst**, trésorier